



SKIPPER JULES
Sail | Dive | Explore | Caribbean

Rédacteur : Julien Duloutre

Date : 03/04/2020

Ref : CH-SKIP-2020

CHARTRE DU CAPITAINE RESPONSABLE

Tout capitaine (H/F) en charge d'une croisière Skipper Jules Organisation se doit d'avoir une attitude professionnelle. Il accepte les règles de conduite suivantes, gages d'une croisière réussie :

1. Agir en modèle et expliquer les bonnes pratiques (déchets, consommation d'eau, respect des règles et de l'étiquette maritimes)
2. Être disponible pour les passagers (allers-retours en annexe, requêtes diverses, etc.). Être calme et patient en toutes circonstances
3. Respecter les différences
4. Être garant de la sécurité du navire et des passagers en tout instant
5. Agir en véritable guide touristique. Insuffler du dynamisme et de l'énergie positive
6. Prendre soin du navire et du matériel mis à disposition (moteurs, voiles, annexe, accessoires)
7. Rester maître de son esprit en permanence pour pouvoir manœuvrer ou intervenir rapidement (consommation d'alcool à modérer, **drogues proscrites**)
8. Maintenir une distance professionnelle et ne pas avoir de comportement ou paroles déplacés à l'encontre des passager(e)s
9. Instaurer un climat de confiance à bord et montrer de la bienveillance
10. Communiquer régulièrement avec l'équipage et les passagers

Je m'engage à avoir une attitude conforme aux valeurs SKIPPER JULES ORGANISATION
Nom, Date, Signature